



Communiqué de presse
A Iloni, le 19 août 2019

Changement de directeur des parcs naturels marins de Mayotte et des Glorieuses

Cécile Perron, la directrice des parcs naturels marins de Mayotte et des Glorieuses depuis leur création respectivement en 2010 et 2012, quitte ses fonctions et laisse la barre à un nouveau capitaine, au service des conseils de gestion des deux parcs.

Pour lui succéder, Christophe Fontfreyde, directeur adjoint des affaires maritimes de la Nouvelle-Calédonie depuis 2008, a pris ses fonctions courant juillet. Son recrutement, auquel ont participé les présidents des deux parcs, Abdou Dahalani et Bernard Cressens, a reçu l'avis favorable des deux conseils de gestion.



Christophe Fontfreyde, nouveau directeur des parcs naturels marins de Mayotte et des Glorieuses, aux côtés de Cécile Perron à laquelle il succède. Photo : Fanny Cautain / AFB

Une expérience précieuse pour l'avenir des deux parcs naturels marins de l'océan Indien

Aux affaires maritimes de la Nouvelle-Calédonie, **Christophe Fontfreyde** a exercé les fonctions de chef du service de la pêche et de l'environnement marin et a dans ce cadre participé à la création du Parc naturel de la mer de Corail et à l'élaboration de son plan de gestion et des plans d'action associés. Ce parc est l'une des plus grandes aires marines protégées mondiales, avec une superficie de 1,3 millions de km², soit plus de 10 fois la superficie des parcs naturels marins de Mayotte et des Glorieuses réunis. Six sites inclus dans ce Parc sont classés au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2008. Secrétaire du comité de gestion du Parc, Christophe Fontfreyde a participé aux conférences internationales relatives à la gestion des pêches et aux questions d'environnement.

Il succède à Cécile Perron qui a mis en place l'équipe et les moyens des parcs naturels marins de Mayotte et des Glorieuses, a organisé la concertation avec l'ensemble des acteurs du milieu marin pour définir des objectifs partagés et assuré la mise en œuvre des plans de gestion. **Christophe Fontfreyde, nouveau directeur délégué**, est donc accueilli par une équipe opérationnelle, dans un contexte dynamique avec les 10 ans du Parc de Mayotte en 2020 et à mi-parcours de son plan de gestion. Plus jeune, le Parc naturel marin des Glorieuses, propose également des défis en matière de connaissance des écosystèmes du sud-ouest de l'océan Indien et de renforcement de leur protection.

Les deux conseils de gestion de Mayotte et des Glorieuses se sont réunis respectivement mardi 21 mai et vendredi 24 mai et ont tous deux émis **un avis favorable** sur la nomination de M. Christophe Fontfreyde en tant que délégué du directeur de l'Agence française pour la biodiversité pour les parcs naturels marins de Mayotte et des Glorieuses.

Les parcs naturels marins de Mayotte et des Glorieuses font partie de l'Agence française pour la biodiversité, un établissement public du ministère de la Transition écologie et solidaire. L'AFB exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.